

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 8 janvier 2018, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents :Mme Michelle Payette      Mme Kim Bernatchez  
                  M. Arnold Holmes                Mme Sylvie Lévesque  
                  M. Philippe St-Jacques            M. François Beaumont

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2018-RAG-5817

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Dépôt et présentation des prévisions budgétaires**

La directrice générale Annie Pelletier et la mairesse Julie Jolivette procède au dépôt et à la présentation des prévisions budgétaires 2018 devant l'assemblée présente.

2018-RAG-5818

### **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018**

#### **Prévisions budgétaires**

##### **REVENUS**

Taxes	545 264 \$
Compensation tenant lieu de taxes	4 400 \$
Autres	5 000 \$
Autres revenus de sources locales	57 916 \$
Surplus accumulé affecté	22 000 \$
Transferts conditionnels	<u>409 341 \$</u>
<b>Total des revenus</b>	<b><u>1 043 921 \$</u></b>

##### **DÉPENSES**

Administration générale	158 336 \$
Sécurité publique	66 945 \$
Transport	427 873 \$
Hygiène publique et urbanisme	63 316 \$
Loisirs et culture	30 469 \$
Frais de financement	141 059 \$
Autres	<u>155 923 \$</u>
<b>Total des dépenses</b>	<b><u>1 043 921 \$</u></b>

La conseillère Sylvie Lévesque propose et il est résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires de la municipalité de Bois-Franc pour l'année 2018 soient adoptées tel que présenté et il est demandé à la directrice générale Annie Pelletier qu'une copie soit distribuée à chacune des adresses civiques de la municipalité (c. m.957).

Adoptée.

2018-RAG-5819

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

\_\_\_\_\_  
Julie Jolivette, mairesse

\_\_\_\_\_  
Annie Pelletier, directrice générale